

militaire pour le maintien de la paix. Je suis certain que les Canadiens voudront que le Gouvernement réponde de façon positive, si l'on nous demande de participer à une telle force et si la décision du Conseil de Sécurité nous rend la chose possible et nous convient.

Un observateur de nos relations extérieures a formulé l'avis récemment que le Canada devait, en guise de politique nouvelle, accorder la primauté aux questions du désarmement et de la non-prolifération. Ce ne sont pas ces objectifs qui m'ont étonné, mais l'idée qu'on puisse insinuer que le Canada n'y a pas attaché beaucoup d'importance. Le Canada s'est effectivement efforcé d'assurer le désarmement général et complet et, à cette fin, nous avons participé de façon active à toutes les conférences internationales sur le désarmement depuis la Seconde Guerre mondiale. En dépit des entraves politiques, les démarches initiales en vue de limiter l'armement ont obtenu du succès: témoin, le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires et le traité sur l'espace extra-atmosphérique. Le Canada a beaucoup contribué à la conclusion de ces accords internationaux et il en a été un des premiers signataires. Quant à la dissémination des armes nucléaires, non seulement avons-nous refusé de fabriquer nous-mêmes de telles armes, mais nous avons participé aux discussions qui ont abouti, il y a seulement deux jours, à la soumission d'un traité de non-dissémination à la Conférence de Genève sur le désarmement.

Comme par le passé, nous ne ménagerons à l'avenir aucun effort pour en arriver à une entente sur la réduction et l'abolition éventuelle des armements.

La Chine d'aujourd'hui offre un spectacle d'anarchie et de xénophobie qui semble résulter de ce qui se passe à l'intérieur de la Chine elle-même plus que de pressions ou d'attitudes de l'extérieur. Toutefois, quelle que soit la cause de la situation actuelle, il est de plus en plus difficile d'apprendre à vivre avec les Chinois. Il n'est pas facile à l'heure actuelle d'établir des relations diplomatiques avec Pékin, alors que chaque initiative chinoise équivaut à la négation des principes et coutumes qui, au cours des âges, ont permis le maintien de relations utiles entre les gouvernements.

Nous avons exposé à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'an dernier, ce qui nous semblait être une base raisonnable sur laquelle s'appuyer pour accepter la Chine communiste. Cependant cette idée n'a pas reçu un appui suffisant pour justifier la soumission d'une résolution qui aurait été mise aux voix. Bien qu'il soit difficile à l'heure présente, compte tenu de la situation qui règne en Chine continentale et à Hong Kong, de revenir à la charge nous n'avons pas changé d'opinion sur la nécessité d'une solution juste et raisonnable de ce problème. Nous maintenons encore que les propositions formulées par nous à la dernière assemblée, concernant la représentation de Pékin et de Taïwan à l'Assemblée générale et la participation de Pékin au Conseil de Sécurité à titre de membre permanent, demeurent valables et offrent la solution la plus pratique qui soit au problème.

Quant à la guerre au Vietnam, les Canadiens n'ont et n'ont eu depuis le début qu'un seul désir, celui de voir cesser les hostilités. C'est pourquoi, le Gouvernement canadien a toujours cherché par tous les moyens à atteindre cet objectif. Il faut y arriver, non seulement en raison des pertes énormes que subit le peuple vietnamien mais aussi en raison du danger que présente pour la paix mondiale la poursuite des hostilités.